

Focus actu



Sous-financée, l'Aide à la Jeunesse est contrainte de prioriser

Ces derniers mois, plusieurs voix se sont élevées pour sensibiliser l'opinion publique et le monde politique à la situation de l'Aide à la Jeunesse en Belgique francophone. La dernière carte blanche en date émane de l'Union des Conseillers et Directeurs de l'Aide à la Jeunesse, une instance chargée de veiller aux intérêts professionnels communs du secteur. Elle y dénonce un sous-financement chronique et formule ses craintes pour l'avenir, alors que le secteur entre dans sa trentième année d'existence.



Coronavirus : un impact sur le travail quotidien des services agréés

Malgré la pandémie, la plupart des services agréés de l'Aide à la Jeunesse ont refusé de fermer et ont poursuivi leurs activités. Difficile d'imaginer qu'on mette à l'arrêt un secteur aussi essentiel que celui-ci. En 2020, ce sont plus de 40.000 jeunes en difficulté ou en danger qui ont été pris en charge par un service de l'Aide à la Jeunesse ou par un service de protection judiciaire.

« Même si le secteur a pu rester ouvert, la situation sanitaire actuelle met à mal notre travail », explique Morgan Verlinden, directeur pédagogique du SRG Home Juliette Herman à Bruxelles. « Il nous est souvent nécessaire d'impliquer les familles dans les processus d'accompagnement que nous proposons. Cependant, les protocoles sanitaires et les situations de quarantaine ne per-

mettent pas toujours que le jeune retourne dans sa famille le week-end ou que celle-ci lui rende visite dans nos structures. C'est problématique, dans la mesure où le contact avec les parents peut être essentiel pour résoudre les difficultés qui nous sont présentées ».

La crise a aussi amplifié des difficultés pré-existantes d'accompagnement de jeunes qui rencontrent des problèmes de santé mentale, selon le directeur. Rediriger ces jeunes vers des structures adéquates n'est pas toujours possible tant elles sont saturées et les acteurs de terrain font parfois face à certaines difficultés administratives. Et, dans tous les cas, accompagner des jeunes bénéficiaires à domicile est devenu complexe.

Source : pixabay.com





Source : pixabay.com

Une carte blanche pour revaloriser le secteur

Dans sa carte blanche, l'Union des Conseillers et des Directeurs rappelle que les équipes de terrain ont fait preuve d'énormément d'imagination et de passion pour poursuivre leurs activités, au prix d'un épuisement aujourd'hui de plus en plus répandu.

Le seul refinancement obtenu par le secteur en trente ans ne permet que difficilement aux structures de remplir leurs missions. Les effectifs ne sont pas suffisants pour pouvoir répondre à toutes les demandes d'accompagnement, en résulte une priorisation de plus en plus fréquente des bénéficiaires à prendre en charge et des solutions pas toujours adéquates.

Dans un article du Soir, l'UCD constate qu'il est de plus en plus difficile de recruter des profils adéquats en raison du caractère précaire des contrats généralement proposés dans le secteur. Elle constate aussi que les barèmes applicables aux travailleurs des SAJ et des SPJ n'ont pas évolué depuis trente ans. Certains postes cruciaux peuvent d'ailleurs rester longtemps vacants, alors que les cas à prendre en charge sont de plus en plus complexes et chronophages.

L'Aide à la Jeunesse en chiffres

- + de 40.000 jeunes en difficulté ou en danger pris en charge (2020)
- 1900 jeunes poursuivis pour des faits qualifiés d'infraction accompagnés (2020)
- + de 360 services agréés et subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Des craintes pour l'avenir

Quelles perspectives pour le secteur ? Alors que le temps d'attente pour bénéficier d'un accompagnement peut parfois atteindre un an, l'UCD n'est pas optimiste quant à l'évolution de sa capacité à répondre à la demande. Les conséquences directes et indirectes de la crise sanitaire (augmentation de la précarité, confinements, dégradation de la santé mentale...) pourraient ne faire qu'allonger cette file d'attente déjà critique.

Erol TEPELI
Relie-F asbl

Sources

- « L'aide à la jeunesse ne dispose pas des moyens suffisants pour remplir ses missions », 17/12/2021, RTBF.
- « Saturé, le secteur de l'aide à la jeunesse appelle à l'aide », Frédéric Delepierre, 29/12/2021, Le Soir.